

Paris qui Chante

REVUE
HEBDOMADAIRE, ILLUSTRÉE



ABONNEMENTS

Un an.... 16 fr.

Six mois... 9 fr.

ÉTRANGER

Un an... 22 fr.

Six mois... 12 fr.

ADMINISTRATION

658, Rue du Louvre

PARIS

TÉLÉPHONE

ADMINIS^{ION} 317 02

DIRECTION 317 03

SOMMAIRE

Les Baisers
s'envolent
Pourquoi
les aime-t-on?
Jalouse!
Insensible
La Cocotte
des
Étrangers

* * * *

M^{lle} HUARD

* * * *



Isabelle HUARD

Les Baisers s'envolent

Paroles de
R. LE PELTIER et G. BIGAREL

MARCHE

Musique de
Paul PICKART

Mouv^t de Marche

PIANO

Cres - cen - do

Quando le printempsournois fait era-quer les bourgeons, Le cœur s'emplit de

Tous droits d'exécution et de reproduction réservés
L. DIGOUDÉ-DIODET, Éditeur, 39, Faubourg Saint-Martin, Paris

rève et fré - mit et s'é - panche Et l'on fait deux à deux se ca - cher sous les branches Si

bien qu'à l'ombre des buissons Dam', nous nous embrassons ! Les bai - sers sont

REFRAIN
Dolce

des pa - pil - lons fous Qui pren - nent les lè - vres pour jou - joux, Ten - dres ou fri -

vo - les, Les baisers s'envo - lent Mé - fiez - vous fil -

let - tes, méfiez - vous des baisers fous — Les bai -

Ah!

Baisers si doux
sers sont des oiseaux moquers D'un coup

II

Par l'éclat transparent des grands yeux
[azurés,
Par les yeux assombris tels des ondes
[dormantes,
Par les parfums troublants des trou -
[blantes amantes,
Les cœurs épris sont attirés
On réfléchit après

REFRAIN
(4 Derniers vers)

Mais blondes ou brunes
Par la nuit sans lune
C'est avant les yeux
La lèvre qui plaît l'mieux

En-vo-lez-vous Et gri-sez-vous

d'aile ils dé-tra-quent les cœurs La-mourna qu'à ten-dre Sa-main pour les pren-dre

C'est d'un doux bai-ser Qu'on aime à se gri-ser.

Ceux-qui d'un bai-ser Se sont laissés gri-ser.

(Petit Gr)



✻ ✻ ✻

✻ ✻ ✻

REFRAIN
(4 Derniers vers)

REFRAIN
(4 Derniers vers)

Et Jeanne ou Li-
[sette,
Les lèvres sont
[faites
Pour nous amuser
Laissez-nous les
[baiser !

Comm' le mien s'emballe
C'est à tout' la sall'
Si j'osais oser
Qu'j'enverrais un baiser !

✻ ✻ ✻

✻ ✻ ✻

III

IV

A quoi bon regretter les beaux jours
[envolés ?
Du papillon, la fleur garde-t-elle la
[trace ?
L'empreinte d'un baiser sous un autre
[s'efface,

Ne laissez pas saigner les blessures
[d'amour
Puisqu'un nouveau serment vite les
[cicatrise
Et puisqu'un doux baiser les enchante
[et les grise

Tels des insectes épinglés
Sur les cœurs consolés !

Donnez, donnez-nous tour à tour
Vos lèvres de velours !

Au Refrain

Au Refrain

Pourquoi les aime-t-on ?

PAROLES DE
Briollet et Léo Lelièvre

MUSIQUE DE
Jules Darien

Mouv^t de Valse

PIANO *Rit*

VALSE

Entous les temps la femme est a do-
FIN

ré - e Par son amant pour di- verses rai- sons

L'un vante - ra ses frilsettes cendrées L'autre aime -



+ DELINAL +

Paris qui Chante

ra la nuit de sa toi - son Moi je dis que la chev'lur' préfé - ré - e Est en - cor cel - le que nous défrî - sons

REFRAIN

Pour - quoi les ai - me - t - on Les pe - tit's fem - mes Aux che - veux noirs ou

blonds qui nous en flam - ment ? Cel - le que pour l'a - mour On a choi - si

e Brune ou blond' n'est - ell' pas tou - jours Jo - li - e

ad lib.

(Petit Gr)

I

En tous les temps la femme est adorée
Par son amant, pour diverses raisons.
L'un vantera ses frisettes cendrées,
L'autre aimera la nuit de sa toison,
Moi, je dis que la chev'lur' préférée,
Est encor celle que nous défrisons.

REFRAIN

Pourquoi les aime-t-on ?
Les petit's femmes,
Aux cheveux noirs ou blonds
Qui nous enflamment.
Celle que pour l'amour
On a choisie,
Brune ou blond' n'est-ell' pas toujours
Jolie ?

II

On est jamais bien sûr de la tendresse
D'une main blanch' qui vient vous ca-
resser.
C'est malgré soi qu'on reprend la traî-
tresse,
Dont notre cœur ne peut plus se passer.
Que nous import' pourvu qu'on ait l'i-
vresse,
Sous les mensonges de son doux baiser.

REFRAIN

Pourquoi les aime-t-on
Les petit's femmes ?
Ce sont de vrais démons
Qui perd'nt nos âmes.
Chaque jour on se dit
Plus d'infidèles !
Et l'on se retrouve la nuit
Près d'elles.

III

De notre amour les femmes sont indignes
Et leurs amants furent toujours trompés,
Même à l'époque où la feuille de vigne
Leur suffisait pour cacher leur beauté.
A l'indulgence il faut qu'on se résigne,
Ou bien alors fair' vœu de chasteté.

REFRAIN

Pourquoi pardonne-t-on
A sa petit' femme ?
C'est que toutes suivront
Le mêm' programme.
Nous somm's trompés souvent,
Avec la nôtre,
Mais c'est pareil si l'on en prend,
Une autre !

IV

Elle est bien bonn' notre première ivres-
[se,
Puis tout s'oublie et l'on se croit heureux,
Mais on apprend que l'ancienne mai-
[tresse,
A pour toujours fermé ses jolis yeux.
A notre amie compagne de jeunesse,
Dans un sanglot nous faisons nos adieux.

REFRAIN

Pourquoi la pleure-t-on
Sa petit' femme ?
C'est que nous revoyons
Planer son âme.
Et ce que l'on croyait
Une folie !
Hélas, on voit bien que c'était
La vie !



Hélas, on voit bien que c'était la vie !



M^{me} Line DAVINA

Paroles
DE
L. GARDEN

Musique
DE
J. BUFFIERES

JALOUSE

Animato.
PIANO *ff Deciso* *ff cres.* *-cen-* *-do* *fff*

Ben marcato
P^o finir *Couplet* *pp* *mf Ben marcato*
 Je t'ai donné ma beau-té ma jeun-esse; Je t'ai donné mon a-mour et mon cœur. Et

mf Con stancio *mf*
 je croyais à l'inef. fable ivresse Que j'avais lue' en ton re-gard menteur. Ain-si, toujours, la femme s'abandonne!.. J'étais sincère, et puis ja-

mf *p* *mf* *p*



Paris qui Chante

p *Animato*
 -vais vingt ans! Je te donnais le baiser qui pardonne Lorsqu'envers moi, tu de venais méchant..

Animato
REFRAIN. All^{to}
Dolce legato.
 Tu m'avais fait la pro - mes - se De m'ai - mer longtems, longtems. Et je devins ta maî - tres - se Tu fus
Dolce legato
 mon premier a - mant! Puis un jour sans rien me di - re, De l'a - mour tu t'es las - sé!
Rall. Espressif.
 Ni mes pleurs, ni mon sou - ri - re Ne nous rendraient le pas - sé. Mais, puisqu'un sang d'Anda - lou se -
ff cresc. *Allarg. >*
 Vient ranimer mon é - moi, Je te dis: Prends garde à toi! Je suis ja - lou - se!
ff cresc. *ff* *ff* *ff* *ff* *Allarg.* *cresc.* *ff* *fff* *fff*

(Petit Cr)

II

Je le sais bien, c'est l'éternelle histoire;
 C'est le roman de tous les amoureux;
 Malgré l'épreuve, on veut encore y
 [croire,
 En espérant, pour toujours, être heureux.
 Mais moi, vois-tu quand je pense qu'une
 [autre
 Dans une étreinte, à toi, va se donner,
 Que ce bonheur volé sera le nôtre,
 Non, non, jamais je ne puis pardonner!

Au refrain

REFRAIN

Souviens-toi de ta promesse,
 De m'aimer longtems, longtems,
 Quand je devins ta maîtresse,
 Tu fus mon premier amant!
 Oh! pourquoi, sans me rien dire,
 De l'amour t'être lassé!
 Puissent mes pleurs, mon sourire,
 Nous rendre encor le passé!
 Et, puisqu'un sang d'Andalouse
 Vient ranimer mon émoi,
 Je souffre trop: Reviens-moi!
 Je suis jalouse!

III

Les mêmes mots d'amour, tu vas les
 [dire;
 Tu donneras tout: les mêmes baisers;
 Mêmes serments et le même sourire...
 Ta lèvre, enfin, qui savait me griser,
 Mon cœur qui bat, ivre de jalousie,
 Veut, je le sens, venger ta trahison;
 Pourtant je t'aime encore à la folie:
 L'amour, hélas! égare ma raison!

Au refrain



INSENSIBLE

CHANSONNETTE

Paroles de
F. CHEZELL

Musique de
E. SPENCER

AIMÉE FAURE

Allegretto

PIANO



§ COUPLET

Hier, en fai-sant cla-quer la por-te, Tu m'as quit-tée, et main-te-



-nant, Tu m'é-cri-s qu'notre i-dylle est mor-te, Par ma fau-te na-tu-rell'





ment, Tu me re-prooh' de t'fair' la

p

tê te Quand tu veux m'prendre dans tes

bras, Et de t'a vouer que ça m'em

ad lib.

bê te Qu'est-c'que tu veux on n'se r'fait pas.

(Pelle G.)



Oui, pourtant, je suis encore jeune



II

Il y a des sentiments de femme
Que l'homm' se refuse à saisir,
Un soir j'ai couronné ta flamme :
C'était bien pour te fair' plaisir !
Ce n'était que par fantaisje,
Non par intérêt, et dans c'cas,
Je n'sais pas jouer la comédie !
Qu'est-c'que tu veux ? on n'se r'fait pas !

III

Je te jur' que j'tent' l'impossible
Pour profiter de tes vingt ans
Et te prouver que j'suis sensible
A ton amour de temps en temps.
Mais tu as beau jeter du « leste »
Pour que je n'demeur' pas en bas :
Toi tu t'emball's ! et moi je reste !
Qu'est-c'que tu veux ? on n'se r'fait pas !

IV

Oui, pourtant, je suis encor jeune,
Et je désire aimer l'amour !
Les apéritifs et le jeûne
Devaient me creuser quelque jour.
Certain's femm's peuvent quand ell's veulent
Avoir faim à tous les repas :
Moi, on me prend quand je suis seule !...
Qu'est-c'que tu veux ? on n'se r'fait pas !

V

On dit qu'il n'est pas nécessaire
Que l'homm' soit absolument beau,
Mais sans dout' ne peux-tu me faire
Eprouver le frisson nouveau ?
Un' mauvaise impression ça reste
Parmi les homm's l'un est trop gras,
L'autre a les jamb's en manch's de veste,
Qu'est-c'que tu veux ? on n'se r'fait pas !

VI

Chez nous les qualités remplacent
La beauté, j'veux bien l'supposer,
Et quand un homme nous embrasse
Nous n'regardons que le baiser !
Mais beaucoup malgré leur envie
D'être adorés, tu l'avoueras,
Seront maladroits tout' leur vie
Qu'est-c'que tu veux ? on n'se r'fait pas !

VII

Enfin comm' suprême reproche
Tu insinues qu'probablement
Si j'ai le cœur dur comme un' roche
C'est que j'ai eu d'autres amants.
Alors tu me battras de verges
Que jamais tu ne me chang'ras
Car ça c'est vrai : j'n'étais plus vierge !
Voilà surtout c'qu'on n'se r'fait pas !





GIBERT

LA COCOTTE DES ÉTRANGERS

CHANSON CHAHUTÉE

Paroles de
L. GARNIER, JEUNIL

Musique de
Emile SPENCER

Allegro

PIANO

Al_lons y gaiment ma gen - til - le Dis - jen la regardant d'è - té Là - d'ssus je m'irémous, je frè -

ad lib

- til - le! Ma danseus' à l'air é - pa - té! (Parlé)

Re-lu-quant l'avant et l'ar - riè-re Endansant au son du pis - ton J'y pine' les formes par der -

-riè-re Pour voir si c'é-tait du co - ton.

Pour les couplets *Pour finir*

V (Petit Gr)



II

Nous revoilà partis en cadence,
 En avant deux ! nous convergeons,
 Elle esquisse un petit pas d' danse,
 Moi j'y vais d' mes ail's de pigeons.
 PARLE: Et aie donc là !
 Comme je la s'coue et que j'la r'mue :
 — Monsieur, n'me fait's pas tant sauter,
 Car me dit-elle, d'une voix émue,
 Quand on m'chahut' ça m'fait roter !
 (Il danse.)
 PARLE: Elle m'en bouche un coin !

III

Au cavalier seul je m' surpasse,
 Je gigott' d'un air triomphant,
 J'y dis en dévorant l'espace :
 Vous d'vez êtr' rosièr' mon enfant ?
 (Il danse.)
 — Si tu me prends, répond ma chérie,
 Pour un' rosière, idiot fieffé,
 Tu prendras bientôt, qu'elle s'écrie,
 Mon nez pour un' tasse à café !
 PARLE: Ah! mince, mais au fait tant mieux !
 Les chemins sont ouverts, je vais pouvoir marcher,
 allons y a du bon !

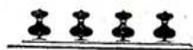


IV

Puis elle ajout' : Mon vieux Polyte,
 Moi j'm'assois sur les conventions,
 J'suis un' cocott' cosmopolite,
 J'ai des amants d'tout's les nations (il danse)
 PARLE: C'est pas un' femme c'est la tour de Babel
 Ils ont chacun leur jour, m' dit-elle,
 Aux Espagnols j'donn' le lundi,
 L'mardi c'est les Turcs que j'attèle
 Et je r'çois les Russ's le jeudi ! (Il danse.)
 PARLE: Compris comme ça elle n'a pas à
 craindre la confusion de langages.

V

Vlà l'galop final qui résonne,
 En dansant j'y dis plein d'émot :
 Si chez toi ce soir t'as personne,
 J't'en pri', ma chérie, emmèn'-moi !
 PARLE: Si lundi tu reçois tes espagnols
 Le mardi ton turc, le jeudi ton russe,
 Ce soir t'auras bien la place pour un petit français
 je me sererai bien !
 Mais j'dus plaquer mon amourette,
 Car pendant qu'j' la trimballais,
 Ell' me répond : Mon p'tit j'regrette,
 Ce soir, j'peux pas, j'ai mon Anglais !
 L'Orcheste joue: Voilà les anglais! (Sortie)
 PARLE: Ah! non soupé!



CODE PRATIQUE DU THEATRE ⁽¹⁾

Par M. HESSE, Avocat à la Cour d'Appel

« Attendu qu'Andrews, prétendant que la demoiselle Guerrero avait manqué à son engagement, a, suivant exploit de Clozier, huissier à Paris, du 16 mai 1900, fait opposition entre les mains de Marchand, directeur des Folies-Bergère, pour sûreté, garantie et avoir paiement du montant du dédit stipulé sur toutes sommes et valeurs quelconques, qu'il avait, aurait, devait ou devrait, à sa prétendue débitrice, à quelque titre et pour quelque cause que ce fût, notamment à raison de ses appointements comme artiste à son théâtre ; — Que cette opposition a été dénoncée et contre-dénoncée, conformément à la loi avec assignation en validité ; — Qu'alors, Mlle Guerrero a assigné Andrews en nullité de la convention du 1er juillet 1897, comme ayant contracté en état de minorité, en mainlevée de la saisie pratiquée sur elle et en paiement de 1.000 francs à titre de réparation du préjudice qu'elle en avait éprouvé ; — Que, de son côté, Andrews a assigné l'artiste en résiliation du traité avec torts et griefs, et en paiement de 5.000 fr. de dédit ; — Que les causes dont est ainsi saisi le Tribunal étant connexes, il y a lieu d'en ordonner jonction ;

« En ce qui concerne la demande de la demoiselle Guerrero :

« Sur la nullité du traité :

« Attendu que tout ce qui a trait à l'état et à la capacité des personnes est régi par leur statut personnel ; — Que la demoiselle Guerrero est d'origine espagnole ; — Qu'aux termes de l'article 320, nouveau Code civil espagnol, la majorité est fixée à l'âge de 23 ans accomplis ; — Qu'il résulte de son acte de naissance, régulièrement authentique, que la demoiselle Guerrero est née le 4 octobre 1874 ; — Qu'elle était donc encore mineure quand, le 3 juillet 1897, elle a traité avec Andrews, et que ce dernier, qui connaissait sa nationalité, est en faute de ne s'être point renseigné sur sa capacité civile, et de n'avoir point exigé le concours à l'acte de son père ou représentant légal ; — Que non seulement il n'est pas justifié que le père de Mlle Guerrero ait, dans la suite, tacitement ratifié le traité, mais qu'au contraire, il est établi qu'il a protesté contre l'engagement de sa fille quand il en a eu connaissance ;

« Attendu que si, en principe, le mineur non émancipé ni autorisé n'est restituable contre ses engagements qu'autant qu'il y a lésion à son préjudice, il en est autrement

en matière d'engagement théâtral à raison de l'atteinte qu'il porte aux mœurs de ce mineur ; — Que l'annulation de la convention passée entre les demoiselles Guerrero et Andrews s'impose donc ; — Qu'elle s'impose d'autant plus impérieusement que les obligations qu'y a contractées la mineure ; charges de voyage, de vie matérielle, de costume et d'entretien, conditions de durée et de résiliation, importance du dédit en faveur de son impresario, comparées aux avantages qu'elle en devait retirer, étaient des plus onéreuses et absolument préjudiciables à ses intérêts de toutes sortes ; — Qu'à ce titre encore la convention devrait être rescindée pour la totalité ;

« Sur la saisie-arrêt :

« Attendu que la convention étant ainsi de nul effet, Andrews n'y peut puiser un droit de créance servant de base à la saisie ; — Que celle-ci doit donc être aussi annulée ; — Qu'une ordonnance de référé, en date du 8 janvier 1901, en a provisoirement réduit les effets à une somme de 3.000 francs qui a été déposée entre les mains d'un séquestre ; — Qu'il y a lieu d'ordonner que celui-ci se libère valablement entre les mains de la demoiselle Guerrero ;

« Sur les dommages-intérêts :

« Attendu que celle-ci ne justifie d'aucun préjudice appréciable et que la condamnation d'Andrews aux dépens de l'instance, laissera une suffisante réparation ;

« En ce qui concerne la demande d'Andrews en résiliation et en paiement de 5.000 francs.

« Attendu qu'en l'état de la cause, elle est devenue sans objet ;

« Par ces motifs :

« Vu la connexité, joint les causes et, statuant sur le tout par un seul et même jugement : valablement déchargé ;

« Déclare nul et de nul effet le traité passé entre Andrews et la demoiselle Guerrero à la date du 3 juillet 1897 ;

« Fait mainlevée pure et simple de la saisie-arrêt pratiquée par Andrews sur la demoiselle Guerrero, suivant exploit de Clozier du 16 mai 1900 ; — Ordonne en conséquence que la somme de 3.000 fr. déposée entre les mains de Vandewalle, séquestre, sera par lui remise à la demoiselle Guerrero sur sa simple quittance ; — Quoi faisant, sera ledit séquestre quitte et valablement déchargé.

« Déclare Andrews mal fondé dans ses différents chefs de demandes, fins et conclusions, l'en déboute et le condamne pour tous dommages-intérêts aux dépens. »

C'est la première fois, à notre connaissance, remarque l'annotateur de ce jugement, dans la *Gazette du Palais*, du vendredi 29 mars 1901, « qu'il est jugé que le préjudice moral résultant, pour une actrice, de la vie théâtrale, constitue en sa faveur une lésion autorisant la rescision de son engagement. Et cette opinion nous semble devoir être acceptée, le législateur, en parlant de lésion, n'ayant pas évidemment entendu parler exclusivement du préjudice matériel et pécuniaire, et les règles de l'interprétation juridique autorisant cette extension du sens ordinaire du mot lésion. »

Si l'on n'admet pas cette extension du mot « lésion », il est certain que la nullité dont est entaché le contrat d'engagement passé par un mineur seul est purement relative, puisqu'elle est la sanction d'une incapacité. Si donc l'artiste, une fois devenu majeur, continue à exécuter les clauses de son engagement, il confirme par cela même le contrat et est censé avoir renoncé à se prévaloir de sa nullité (Article 1311, Code civil, Tribunal de commerce, Rouen, 13 décembre 1889).

Enfin et toujours d'après les principes du droit commun, le mineur qui, à l'aide de manœuvres dolosives, a réussi à tromper le directeur sur l'exactitude de sa situation vraie et est arrivé, par de semblables fraudes, à se faire passer pour majeur, ne peut obtenir la rescision des obligations qu'il a contractées. (Code civil, articles 1307 et 1310).

d) Règles spéciales et remarques concernant les engagements des mineurs non émancipés. — Aux termes de l'article 387 du Code civil, la jouissance légale accordée aux père et mère sur les biens de leurs enfants jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à leur émancipation, ne s'étend pas aux biens qu'ils peuvent acquérir par un travail ou une industrie séparés. Par suite, les appointements, loyers ou jetons de présence dus aux mineurs de 18 ans, leur appartiennent en toute propriété ; ils sont affranchis de l'usufruit légal. Mais si les appointements des artistes mineurs de 18 ans sont affranchis de l'usufruit légal, les mineurs, quand ils ne sont pas émancipés, ne sont pas soustraits à l'administration légale ou au pouvoir de tutelle, suivant qu'ils ont encore leurs deux auteurs ou que l'un d'eux est décédé. C'est donc le père, administrateur légal, ou le tuteur qui, d'après une opinion, ont seuls qualité pour donner quittance au directeur, mais sans pouvoir s'approprier la jouissance des sommes ainsi payées.

(A suivre.)

(1) Voir les numéros 292 à 296.

Liste des Oeuvres publiées dans "Paris qui Chante"

Depuis le 20 Novembre 1904 au 5 Février 1905

Tous ces numéros sont à la disposition des lecteurs au prix de 0 f. 50 chaque.

NUMERO 96 DU 20 NOVEMBRE 1904

Country Girl à l'OLYMPIA.
Reconnaissance, chanson créée par STARELLI.
L'orateur calme, scène comique par MORICEY.
C'est original, chansonnette créée par ISABELLE HUART.
Paris sur scène. — *L'escalade* à la RENAISSANCE.

NUMERO 97 DU 27 NOVEMBRE 1904

Comment on devient acrobate, L'école Yuclian's.
La femme torpille, chanson créée par MISTINGUETIE.
Andouill's marche, chanson créée par DRANEM.
Sans le dire, chansonnette créée par ROSENSTEEL.
Nos poupées, chansonnette interprétée par BELLA ROSARIO.
Paris sur Scène. — *Maman Colibri* au Vaudeville.
Paris sur scène. — *Le Petit Duc* aux VARIÉTÉS.

NUMERO 98 DU 4 DÉCEMBRE 1904

LAVALLIÈRE et BRASSEUR dans *Monsieur de la Palisse* au Théâtre des Variétés.
La lutte pour la Ceinture d'or.
La Caisse d'épargne, saynète inédite interprétée par CLOVIS.
Petite femme sérieuse, chansonnette créée par FLORVAL.
Restez ouvrières, chanson créée par P'TIT RIOT.
Ma Devise, romance de PAUL DELMET.
Paris sur scène : *A fleur de Peau*, revue de la Scala.

NUMERO 99 DU 11 DÉCEMBRE 1904

La Revue du Moulin Rouge, 2 actes et 9 tableaux de MM. J. OUDOT et A. BRANGER.
Le Petit Duc, Rondeau de la Paysanne, chanté par Mlle JEANNE SAULIER.
Le Petit Duc, Couplets du Petit Duc, chantés par Mlle JEANNE SAULIER.
Les Elections galantes, chansonnette créée par STELLY.
Paris sur scène : *Notre Jeunesse*, comédie représentée à la Comédie-Française.
 Théatrographe : *Lettres d'amour* de L. P. LAFARGUE.

NUMERO 100 DU 18 DÉCEMBRE 1904

A la veille d'une grande première, par CHABERT.
Amours de Pacotille, chansonnette comique par DARNAUD.
Le Monotouiste, grande scène comique par B. BLOCH.
C'est le printemps, c'est l'amour, chansonnette créée par PIERRETTE JOUY.
Le dernier rêve, chanson créée par HENRI HELME.
Magie rose, valse pour piano par J. K. NAZARE-AGA.
Paris sur scène : Théâtre du Palais-Royal : *Une affaire scandaleuse*.
Paris sur scène : Théâtre Antoine : *Le Roi Lear*.

NUMERO 101 DU 25 DÉCEMBRE 1904

Oh ! Miss... Miss... chansonnette créée par FRAGON.
M'avez-vous vu ? scène comique créée par CARJOL.
Un Prestidigitateur moderne : NELSON DOWN, le roi des Dollars.
Part à deux, chansonnette créée par ELECTRA.
La Cigale et la Fourmi au Théâtre de la Gaité.
Marche des Petits Provinciaux pour piano, par J. K. NAZARE-AGA.

NUMERO 102 DU 1^{er} JANVIER 1905

Scène de Jalousie, chansonnette comique créée par DEVERGÈS.
Avec passion, chansonnette comique, créée par DUTARD.
Au Palais d'Hiver, Mazurka pour piano par MARCEL SALLES.

Une grande première à l'Opéra : *Tristan et Isolde*.
Les Philanthropes, chansonnette créée par l'auteur VICTOR TOURTAL.
Première fois, monologue inédit par ODETTE DE SOLIGNAC.
Paris sur scène : *La Vie Parisienne* aux Variétés.

NUMERO 103 DU 8 JANVIER 1905

La Vie Parisienne, *Couplets du Major*, chantés par M. BRASSEUR.
La Vie Parisienne, *Chanson à boire*, chantée par Mme TARIOL-BAUGÉ.
L'oreille et la Jambe, chanson de troupier créée par URBAN.
Marche des Petites Républicaines, chanson-marche par BERTHA SYLVAIN.
 SYLVESTRE SCHEFFER dans ses transformations.
Pour plaire à toutes, chansonnette créée par le SMART CARMAN.
Paris sur scène : *Le Bercaïl* au Gymnase.
 Avec ce numéro en supplément gratuit : Un grand calendrier avec portraits des artistes du *Paris qui chante*.

NUMERO 104 DU 15 JANVIER 1905

Paris sur scène : *Madame l'Ordonnance* aux Folies-Dramatiques.
Paris sur scène : *L'abbé Constantin* à la Gaité.
Le Printemps renait, chansonnette interprétée par les Sœurs DARBELS.
Je suis solide, chansonnette-monologue par COSNARD.
Voilà pour me griser, chansonnette créée par LIÉNA.
Tout m'a rappelle, chansonnette créée par TILLY.
Reviens mon Pepito, chansonnette interprétée par MEISIER.
L'Épingle d'amour, interprétée par l'auteur G. PERDUCET.

NUMERO 105 DU 22 JANVIER 1905

Pas de veine, monologue interprété par GALIPAUX.
Notre grand concours de Beauté.
Les muséaux parisiens, chanson-marche créée par l'ARFALLA.
Marche des Minuinettes, interprétée par SOLANGE D'ESTÈES.
L'amour en balade, chansonnette créée par ERMAX.
Berceuse des bébés, interprétée par l'auteur GASTON DUMESTRE.
Bonjour Suzon, romance-musique d'ANDRÉ GAILHARD.
Paris sur scène : *Si t'aurais vu*, revue de l'Eldorado.

NUMERO 106 DU 29 JANVIER 1905

La Revue des Folies-Bergère.
 Quelques-unes des artistes les plus connues des grands théâtres russes.
Baptême d'amour, mélodie interprétée par l'auteur G. MONTOYA.
Prière d'enfant, chanson créée par SYMIANE.

NUMERO 107 DU 5 FÉVRIER 1905

L'œil crevé : la Polonaise et l'hirondelle par PRINCE et J. SAULIER.
La Fille de Mme Angot, valse du 2^e acte, chantée par JEANNE SAULIER.
Y a quéqu'chose, chanson créée par MARC MONCEY.
C'est la Retraite, chanson-marche créée par BORDES.
L'Amour Chasse, chanson créée par DORINE.
Suivez le régime, monologue interprété par CHEVALIER.

Envoyer autant de fois 50 centimes que l'on désire de numéros à l'adresse du directeur
 de *Paris qui chante*, 8, rue du Louvre, Paris.

Papas et Mamans ! Pour amuser vos Enfants

Achetez-leur les charmants petits volumes de la

COLLECTION "TOM POUCE"

Illustrée par les maîtres humoristes les plus connus et les plus aimés et vendus au prix tout à fait extraordinaire de

❖ ❖ ❖ **25 centimes le volume** ❖ ❖ ❖

Liste des 18 albums reliés et tirés en couleurs comprenant la collection "TOM POUCE"

<i>Ma Tante Tire-lire-l'eau</i> , par JOB.	<i>Pauvres Joujoux</i> , par A. HELLÉ.	<i>Le Petit Chaperon Rouge</i> , p. FERNAND FAU.
<i>Monsieur Clown</i> , par BENJAMIN RABIER.	<i>Le Petit Cochon</i> , par BENJAMIN RABIER.	<i>La Sainte-Barbe</i> , par BENJAMIN RABIER.
<i>Pour apprendre à rire</i> , par FERNAND FAU.	<i>Bêtes grosses et petites</i> , par FERNAND FAU.	<i>Blanc Partout et Nègre</i> , p. LÉONCE BURRET.
<i>Trotte-Menu</i> , par BENJAMIN RABIER.	<i>L'Aéronaute</i> , par BENJAMIN RABIER.	<i>Pauvre Pêcheur</i> , par BENJAMIN RABIER.
<i>Luquet, le Pêcheur de Lune</i> , par H. MIRANDE.	<i>Van Boum, le Gourmand</i> , par LÉONCE BURRET.	<i>L'Ecole Buissonnière d'Yvonne</i> , par LÉONCE BURRET.
<i>Alphabet</i> , par BENJAMIN RABIER.	<i>Jeannot Sans Peur</i> , par BENJAMIN RABIER.	<i>Boule et Raton</i> , par BENJAMIN RABIER.

Envoi franco de chaque volume contre 25 centimes en timbres-poste.

adressés à la Librairie RUEFF, 8, rue du Louvre, PARIS

En vente chez tous les libraires et à la Librairie RUEFF, 8, rue du Louvre, Paris

Catherine PARR

L'usage et le bon ton

de nos jours

Livre précieux, guide indispensable à tous, pour savoir comment se comporter dans la vie.

Prix de chaque volume cartonné à l'anglaise: **3 fr. 50**

Envoi franco contre mandat postal du montant adressé à J. RUEFF, éditeur, 8, rue du Louvre, Paris.

Docteur VAUCAIRE

LA FEMME

Sa beauté - Sa santé - Son hygiène

Toutes les femmes voudront lire l'ouvrage du docteur Vaucaire, dans lequel elles puiseront les Conseils de beauté les plus éprouvés.

Tout papier odorant non marqué A. PONSOT est une contrefaçon du véritable **PAPIER D'ARMÉNIE** EN VENTE PARTOUT

Hygiène, Conservation et Blancheur des Dents
POUDRE DENTIFRICE CHARLARD
PRIX: la boîte, 2 fr. 50; la demi-boîte, 1 fr. 25, franco

EAU DENTIFRICE CHARLARD
Prix du flacon: 2 fr. 50, franco
Pharmacie VIGIER, 12, Boulev. Bonne-Nouvelle, Paris

Trente Ans de Théâtre

(3^e SÉRIE)

Par ADRIEN BERNHEIM

Ouvrage illust. de 22 dessins inédits par DE LOSQUES

Un vol. in-16, broché de 362 p. Prix: 3 fr. 50

(Envoi franco contre mandat-poste)

J. RUEFF, Editeur, 8, Rue du Louvre, PARIS

BRODEUSE MÉCANIQUE

BREVETÉE

Travail facile même pour les enfants

Pour broder tapis, coussins, ameublement, etc. - Prix: en noir: 4/75;

e nickelé: 5/50, envoi franco contre

mandat ou timbres-poste, avec ins-

truction.

L. WEISER, 12, Rue Martel, Paris



NE VOUS MARIEZ PAS sans avoir visité la MAISON -

MERCIER FRERES la plus importante Maison d'AMEUBLEMENT TAPISSERIES DÉCORATION TENTURE

100, faubourg Saint-Antoine

Envoi du Catalogue contre l'envoi de 0 fr. 40

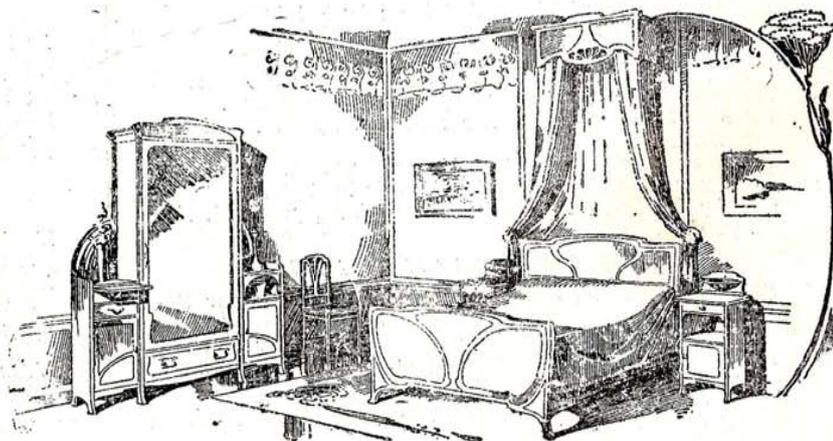
CHAMBRE A COUCHER

N° 7006

Armoire moderne chiffonnier de 1 ^m 80 en bois de cerisier ja une poli, glace biseauté.....	350
Lit assorti de 1 ^m 45.....	215
Table de nuit dessus bois.....	75
Chaise à pelote garnie étoffe.....	50

INSTALLATION COMPLÈTE

D'AMEUBLEMENTS, VILLAS, MAISONS DE CAMPAGNE



HORS CONCOURS - EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1900